

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Analyser la situation de santé du client I			
Code	PAT11B02TI	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Pierre HERMANT (jean-pierre.hermant@helha.be) Christel LECOMTE (christel.lecomte@helha.be) Patricia GILLET (patricia.gillet@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement pose les bases théoriques et pratiques permettant aux étudiants d'analyser, de comprendre et de mettre en pratique des techniques afin de prendre en charge les situations de santé du client.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir les modalités de réalisation des examens et/ou traitements sur base de la prescription médicale**
 - 4.1 Collecter l'ensemble des données liées au patient, à sa ou ses pathologies et à l'examen prescrit
 - 4.2 Etablir la liste des interventions spécifiques en utilisant les normes et les protocoles

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

- Appliquer la démarche de soins spécifique au technologue en imagerie médicale.
- Travailler selon un schéma précis tout en adaptant les procédures au patient et aux circonstances, en respectant les règles d'hygiène et d'asepsie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAT11B02TIA Principes généraux de santé et raisonnement clinique scientifique et spécifique à la profession 18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAT1B02TIA	Principes généraux de santé et raisonnement clinique scientifique et spécifique à la profession	10
PAT1B02TIB	Technique de soins 1	40
PAT1B02TIC	Pharmacologie et radiopharmacologie	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Principes généraux de santé et raisonnement clinique scientifique et spécifique à la profession			
Code	15_PAT1B02TIA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pierre HERMANT (jean-pierre.hermant@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permettra à l'étudiant de recentrer les apprentissages en examen clinique sur l'activité de l'exercice du métier de technologue en imagerie médicale qui consiste à évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- mobiliser les connaissances acquises en anatomie, physiologie
- d'appliquer la démarche de soins spécifique au technologue en imagerie médicale
- de reconnaître les anomalies ainsi que les alertes cliniques
- d'intégrer des observations cliniques simples et complexes à l'aide de situation décrites et illustrées
- d'utiliser les modes de communication sécuritaire au médecin ou à tout autre professionnel

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les concepts de l'évaluation clinique
 - Acquérir des connaissances sur les concepts de l'évaluation clinique
 - Jugement clinique, démarche de soins, communication professionnelle sécuritaire
- Processus d'examen clinique
 - Mobiliser des connaissances préalablement acquises en anatomie, physiologie et physiopathologie
 - Acquérir des connaissances sur les dimensions et les procédures de l'examen clinique
 - Intégrer les observations simples et complexes de l'examen clinique
- Système respiratoire
 - Mobiliser des connaissances préalablement acquises en anatomie, physiologie et physiopathologie
 - Questionnaire - inspection - communication professionnelle
- Système cardiovasculaire
 - Questionnaire
- Abdomen
 - Questionnaire

Démarches d'apprentissage

Découverte de la démarche de soins au travers de mises en situation.

Démarche réflexive

Exercices d'intégration

Dispositifs d'aide à la réussite

Baliser la matière de l'évaluation

Sources et références

Doyon Odette - Longpré Sophie. (2016). Evaluation clinique d'une personne symptomatique. Montréal: Editions du renouveau pédagogique.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

Matériel didactique

Documents de travail structurés

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Technique de soins 1			
Code	15_PAT1B02TIB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pierre HERMANT (jean-pierre.hermant@helha.be) Christel LECOMTE (christel.lecomte@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage mettra particulièrement l'accent sur le rôle de soignant du technologue et sur le côté pratique de la réalisation des soins couramment rencontrés en imagerie médicale tout en respectant la liste des actes autorisés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- Travailler selon un schéma précis et de prioriser ses soins en adaptant ces règles au client et aux circonstances
 - Reproduire adéquatement les techniques de soins vues au cours :
- Préparer et administrer un médicament sous forme injectable : sous-cutanée, intramusculaire et intraveineuse
Préparer, administrer et surveiller une veinoclyse (perfusion intraveineuse)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Réfection de lits
Règles générales de base
Soins d'hygiène et surveillance des appareillage
Bandages
Pansement aseptique
Soins aux intestins
Les injections (sous cutanée, intramusculaire, intraveineuse)

Démarches d'apprentissage

Démonstration du matériel didactique et des techniques de soins, exercices de mise en situation lors des ateliers de prestations techniques, simulations d'examen, apprentissage de la démarche réflexive

Dispositifs d'aide à la réussite

Révision de la matière avec simulation d'examen

Sources et références

Lemère C. Poulin C. (2010). Soins infirmiers - Méthodes de soins. Montréal: Education.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

Matériel didactique

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pharmacologie et radiopharmacologie			
Code	15_PATI1B02TIC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia GILLET (patricia.gillet@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage mettra l'accent sur le rôle de soignant du technologue dans la préparation et l'administration des traitements médicamenteux.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de (d') :

- définir un médicament ;
- expliquer l'action du médicament dans le l'organisme en fonction de la forme galénique ;
- expliquer les différentes voies d'administration ;
- lire une notice et d'en retirer les éléments importants tout en faisant les liens avec la pathologie du patient et sa situation clinique ;
- contrôler la prescription médicamenteuse ;
- rechercher des médicaments, sur base d'une situation clinique donnée, dans un compendium ;
- nommer les différents produits de contraste ainsi que leurs buts, leurs indications et les effets secondaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Le devenir du mdt dans l'organisme (pharmacocinétique et pharmacodynamie)
- Les voies d'administration et les formes galéniques, l'administration des médicaments
- Les agents de radiodiagnostic
- Les produits radiopharmaceutiques

Démarches d'apprentissage

- Exposé magistral participatif

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant

Contacts par mail et rendez-vous possibles

Sources et références

- Brazier Jean-Louis. (2010). Guide de pharmacologie. Québec: Editions du renouveau pédagogique inc.
- Douchamps Jacques. (2009). Les médicaments. Quels sont-ils ? Comment fonctionnent-ils? Quels sont leurs effets et leurs risques ? Jumet: Imprimerie provincial du Hainaut - Régie IP.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours sur la plateforme ConnectED
- Ressources complémentaires : vidéos, vidéos interactive (questions – réponses)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).